



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 3331

Texte de la question

MOBILISATION DU PEUPLE FRANÇAIS

M. le président. La parole est à M. Jean Glavany, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean Glavany. Notre pays est en guerre. Le Président de la République nous l'a dit hier. Monsieur le Premier ministre, vous l'avez affirmé à de nombreuses reprises depuis plusieurs mois. Personne ne peut nier cette évidence, à moins d'être dépourvu de toute lucidité. Notre République doit donc mener cette guerre par tous les moyens, et d'abord par le rassemblement et l'unité nationale. Quiconque s'en abstiendrait serait rejeté aux oubliettes de l'histoire. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains. – Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Nous devons ensuite mener cette guerre par la dignité de nos débats. Mes chers collègues, nous avons tous l'impérieux devoir de nous hisser à la hauteur du moment, d'être digne de ce moment et de ces débats.

Il faut également évoquer les moyens que nous nous donnerons sur le plan juridique. J'affirme que c'est l'honneur d'une démocratie parlementaire que de rechercher tous les moyens du droit pour mener efficacement ce combat. Le Parlement le fera, même si l'exercice est difficile.

Enfin, et surtout, il y a le peuple français, qui saigne, qui entoure de son affection et de sa solidarité les victimes et leurs proches, le peuple français qui est sonné, désemparé,...

M. Éric Woerth. Mais non !

M. Jean Glavany. ...mais qui s'accroche à ses valeurs de liberté, d'égalité et peut-être, surtout, de fraternité. Le peuple français, profondément laïc, sait vivre avec ses différences, les respecter et les dépasser. Le peuple français est debout et courageux.

Mes chers collègues, Nelson Mandela disait : « Être courageux, ce n'est pas ignorer la peur, mais la surmonter. » Monsieur le Premier ministre, le peuple français est debout, courageux. Il veut dominer sa peur. Il faut le mobiliser. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Mme Barbara Pompili. Très bien !

M. Yves Nicolin. Quelle est la question ?

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur Jean Glavany, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, nous allons vite, aussi bien dans l'analyse...

M. Charles de La Verpillière. C'est un peu tard ! (*Huées sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. le président. Monsieur de La Verpillière, veuillez retrouver votre calme légendaire !

M. Manuel Valls, Premier ministre. ...que dans l'action. Encore une fois, nous allons revenir précisément sur toutes les annonces, les mesures, les actions qui ont été annoncées par le Président de la République. Mais, au moment où nous parlons, les victimes, leurs familles, leurs proches, sont dans la souffrance. Des corps n'ont pas été identifiés. Les corps n'ont pas encore été rendus aux familles.

Le processus sera long. Les Français sont choqués, meurtris, manifestent d'ailleurs spontanément, dans la rue, au nom même des valeurs que vous avez soulignées. Nous devons accompagner en permanence ces victimes, ces blessés, leurs familles, leurs proches. Je veux rendre une nouvelle fois hommage à l'action des forces de l'ordre (*Applaudissements sur tous les bancs*), aux policiers, qui sont intervenus dans des conditions particulièrement difficiles, en particulier les policiers de la police de Paris et ceux de la Brigade de recherche et d'intervention – la BRI.

Je vous le dis avec la plus grande fermeté : avec le ministre de l'intérieur, nous ne laisserons jamais mettre en cause l'action de ces hommes (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, républicain et citoyen, écologiste, radical, républicain, démocrate et progressiste, du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants*) qui, dans des conditions difficiles, ont sauvé des vies. Je pense à ce commissaire qui est entré dans le Bataclan et a abattu un terroriste, à ces unités d'élite de la BRI qui y ont pénétré dans des conditions particulièrement difficiles. Je veux rendre hommage aux policiers, aux gendarmes, à nos militaires. Je veux rendre hommage aux services de santé, à la sécurité civile, aux sapeurs-pompiers. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Je veux rendre hommage aux enseignants qui, lundi, ont accompli leur travail d'accueil des élèves et qui font vivre la République à chaque instant. (*Mmes et MM. les députés des groupes socialiste, républicain et citoyen et écologiste se lèvent et continuent à applaudir. - Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Jean Lassalle. Très bien !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Je veux rendre hommage à ces hommes et à ces femmes qui sont debout et qui représentent nos services publics, la force et la puissance de l'État.

Un député du groupe socialiste, républicain et citoyen. Debout, la droite !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Oui, ce sont ces hommes et ces femmes, comme tous ces Français qui, aujourd'hui, manifestent leur volonté de faire face au terrorisme.

Donc, aujourd'hui comme demain, nous devons en permanence penser aux victimes, à leurs proches, à ceux qui permettent à la France de résister – car c'est bien de cela qu'il s'agit. Nous devons le faire non par intermittence, mais en permanence.

Bien sûr, la vie politique reprend toujours le dessus, il y a des élections, hier départementales, aujourd'hui régionales : elles sont indispensables pour faire vivre la démocratie, parce que la démocratie est notre bien le plus précieux. Mais, plus que jamais, vous l'avez dit, nous devons tous être à la hauteur de nos responsabilités, de l'exigence des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. Sylvain Berrios. Les Français sont en colère !

M. Manuel Valls, *Premier ministre*. Mesdames, messieurs les députés, j'ai eu l'occasion de le dire : j'ai un regret personnel, que je veux partager avec vous. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

Au lendemain des attentats de janvier, dans les semaines qui ont suivi, nous n'avons pas réussi, collectivement, à être à la hauteur de ces responsabilités et de cette exigence.

Quoi qu'on en dise, quels que soient les cris, les provocations, les propositions, je tiendrai debout, parce que c'est la mission que nous a donnée le Président de la République, parce que c'est l'honneur de ce gouvernement et que cela doit être l'honneur de la représentation nationale d'être à la hauteur de l'exigence des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. Charles de La Verpillière. Baratin !

M. Manuel Valls, *Premier ministre*. Vous pouvez compter sur moi : je ferai tout pour que l'unité, l'union sacrée soit préservée. Lors de l'examen de la réforme constitutionnelle, nous examinerons toutes les propositions à condition qu'elles respectent les valeurs fondamentales, nos libertés, et qu'elles soient efficaces. (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine se lèvent et applaudissent.*)

Mesdames, messieurs qui représentez la nation, de la majorité comme de l'opposition, soyons dignes, à la hauteur des Français, soyons des patriotes rassemblés pour abattre le terrorisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3331

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2015](#)